

DYNAMIQUE DE L'INDICATIF PRÉSENT DANS L'UNIVERS ROMANESQUE DE *UNE SI LONGUE LETTRE* DE MARIAMA BA : PERSPECTIVE GUILLAUMIENNE

François MBARGA

Université de Yaoundé 1, Cameroun

docfrancombarga@yahoo.com

Résumé : Le caractère cinétique du présent de l'indicatif dans le discours littéraire francophone est sans doute tributaire des visées discursives de l'écrivain. Cette posture théorique, en concevabilité commune, serait inadéquate. Aussi, les mécanismes mentaux du sujet- auteur ou narrateur, qui génèrent l'appropriation du présent en contexte ne sont-ils pas souvent pris en compte dans l'analyse et interprétation dudit temps verbal. Ce dernier, dans le cadre restrictif de ses observables, est généralement considéré comme temps d'énonciation, dont l'accomplissement des procès coïncide avec le moment de parole. Il s'établit alors entre ce temps du verbe et ceux des autres modes une sorte de frontière. D'où, traditionnellement, sa réduction à un fonctionnement préétabli conduisant à le présenter tel un temps médian qui instaure une différence essentielle entre le passé et le futur. Il est le séparateur des époques de la durée, qu'il ne traduirait que sous l'effet de la distorsion de sa valeur originelle et substantielle. Or avant toute saisie individuée du présent le destinant à l'actualisation, on ne saurait véritablement prévoir l'éventail de ses emplois en discours, en termes de repères temporel ou sémantique. Cet article se préoccupe donc de la poly fonctionnalité de l'indicatif présent dans la discursivité narrative du genre romanesque identifié. Nous nous proposons d'instituer une corrélation entre le plan mémoriel du sujet parlant et le discours effectif où s'observe la variabilité du présent. L'analyse en perspective, par l'approche guillaumienne, appliquée aux occurrences de ce temps dans *Une si longue lettre* de Mariama Bâ, constitue une orientation méthodologique permettant de clarifier, à partir de la structure cognitive, les schémas de l'illusion réaliste d'une situation interlocutive, créé par l'usage pluriel de ce temps verbal et les signifiés d'effet qui en résultent.

Mots-clés : Présent, sujet parlant, visées discursives, actualisation, poly fonctionnalité.

Abstract: The kinetic character of the indicative present in French-language novels is largely dependent on the discursive aims of the actualising agent that is the writer and/or narrator. This theoretical posture, in common conceivability, does not seem to constitute a unanimously accepted truth. For the mental mechanisms of the speaking subject which generate the particular use of the said verbal time are not always taken into account. Therefore, the present is often considered within a restrictive framework of its discursive observables, as an expression of processes closely related to the now of the moment of the speaker's enunciation. A kind of temporal boundary is thus established between this time and those of other modes. Hence its reduction to a pre-established type of functioning leading to its

definition as median time, which establishes an essential difference between past and future. For M. Grevisse (1986, p.1288): The present is the time of that which is neither future nor past, it is suitable for both timeless facts. It proves to be a separator of the epochs of duration: past and future, which it would only translate by distorting its original and substantial value. However, before any individuated grasp of the present, which is intended for actualisation, the range of its possible uses in context, in terms of chronological reference points or semantisation, cannot really be predicted or predetermined. This article is thus concerned with the poly-functionality of the present in the identified narrative discursivity. It proposes to establish a correlation between the memory plane and the actual discourse in which the temporal or semantic variability of the present is observed. The analysis in perspective by the Guillaumian approach, applied to the occurrences of the latter in *Une si longue lettre* de Mariama Bâ, is a methodological way of explaining and clarifying the realistic illusion of a situation of interlocutory enunciation created through the multiple uses of this verbal drawer and the resulting signifiers of effect.

Keywords: Present, speaking subject, speech aims, effective speech, poly functionality.

Introduction

L'indicatif présent est, dans le système de conjugaison, le plus usité dans des circonstances énonciatives. Il s'actualise différemment dans ces espaces discursifs. Le constat est que dans son organisation en discours, le présent se trouve en corrélation contiguë avec d'autres unités linguistiques. À ce niveau de l'aboutissement du processus langagier, se vérifient ses différentes valeurs reconnues voire préétablies : présent actuel, historique, d'habitude, de vérité générale ou de futur. Touratier (1996, p. 95) soutient que : « Un verbe au présent n'a, par lui-même, aucune valeur temporelle et ne contient nullement le morphème de signifié actuel que les grammairiens scolaires voudraient lui attribuer ». Préalablement à son actualisation, il est inapte de toute expression de temporalité précise ; seul le contexte génère son coefficient temporel. Dans la visualisation commune, s'orientant vers une logique classique, il est cependant appréhendé comme temps de clivage entre les époques de la durée : passé, présent et futur. Pour Benveniste (1974, p.73): « Chaque fois qu'un locuteur emploie la forme grammaticale de présent (ou son équivalence), il situe l'événement comme contemporain de l'instance du discours qui le mentionne. » Cette portée énonciative du présent lui est inhérente et fondamentale. L'erreur dommageable à l'intelligibilité du soubassement de la dynamique discursive de ce temps verbal vient pourtant du fait que, la tradition grammaticale a tendance à le décrire à partir de ses seules occurrences, sans que pour autant elle fasse corréler ce plan manifeste au pôle puissanciel de l'instance énonciatrice. Une démarche explicative fondée sur l'unique environnement contextuel de l'emploi dudit temps paraît restrictive, quant à la compréhension des leviers ou modalités de son déploiement en affectivité. Cela

est d'autant plus soutenable que Serbat (1988, p.33) affirme : « *Le présent est rigoureusement étranger à la notion d'actuel, et, en général à toute notion d'époque* ». Hors discours sans l'implication active du locuteur qui l'actualiserait circonstanciellement, le présent n'est pas à même d'exprimer un procès que ce soit en rapport avec le temps révolu, présent, à venir voire hypothétique. Cet article s'articule autour de la poly fonctionnalité du présent en actualisation. Qu'est ce qui commande ou sous-tend son cinétisme temporel ou sémantique observé en discours ? L'hypothèse est que, c'est la représentation individuée du temps et du monde, sous condition de visées, qui serait à l'origine de la dynamisation discursive de l'indicatif présent. Il est question d'envisager l'itinéraire des emplois de ce temps en prenant en compte, les mécanismes cognitifs du sujet narrateur ou écrivain. Ce qui permettra de voir que les traditionnelles valeurs du présent ne sont ni pré-déterminables ni définitivement identifiées ou marginales. L'analyse adoptée, sous l'approche guillaumienne, s'appuie sur la source du roman épistolaire : *Une si longue lettre* de Mariama Bâ. Cette démarche fera ressortir la pertinence du présent dans l'ondulation langue/discours par la prégnance de la pensée et de l'idiosyncrasie de l'écrivaine sénégalaise supra. Avant, il importe de faire ci-après une présentation descriptive du support corputiel.

1. Description du support corputiel

Le présent point examine le corpus d'étude en trois articulations : présentation synoptique, mise en exergue des temps verbaux employés, justification et typologie des occurrences du présent.

1.1 Présentation synoptique du corpus

Cette étude a pour cadre d'application, *Une si longue lettre*. C'est un roman épistolaire dont l'auteure est Mariama Bâ (sénégalaise). Il a été publié pour la première fois en 1979. Sa présentation ci-dessous se décline en un double aspect du contenu et de la forme. Substantiellement, ledit roman apparaît comme un support de temps de mémoire, tant il met en évidence les portions d'existence de la narratrice intra diégétique, Ramatouye. Son itinéraire est fait de couleurs vives et sombres, caractérisant sa vie allant de son enfance et adolescence ensoleillées, sa vie de couple dans un foyer ardent de la polygamie, à la mort de son époux Modou Fall et les souffrances qu'elle en a subies. Ce cahier de confidences est confié à une réceptrice, Aissatou, d'où les passages ci-après :

(1) « Aissatou, J'ai reçu ton mot. En guise de réponse, j'**ouvre** ce cahier, point d'appui dans mon désarroi : notre longue pratique m'a enseigné que la confidence **noie** la douleur. » (USLL, p.11)

(2) « Aissatou, mon amie, je t'**ennuie**, peut-être, à te relater ce que tu **sais** déjà. » (USLL, p.26)

Les illustrations : « ouvre, noie, ennue, sais » présentent une forte occurrence du présent de l'indicatif, comparativement au passé composé apparaissant une fois : « j'ai reçu ». Dans cet univers discursif le présent est ainsi le plus employé. L'on observe également un foisonnement d'indices de la première et

deuxième personne : « je, j', mon, notre, m', t', ton. » S'y ajoutent, les interpellations de l'instance de réception, « Aissatou ». Ces marques indicielles illustrent un type de discours : la correspondance.

Formellement, ce corpus laisse voir une typographie spécifique au genre épistolaire. Nous avons, comme antérieurement indiqué, une abondance apostrophe du pôle récepteur, avec des déictiques y relatifs. Chaque chapitre (sur vingt-sept que compte ce roman) est une tranche de vie que Ramatouye fait connaître à son amie, sous le mode d'une lettre narrativisée. Les trois premiers s'ouvrent par l'interpellation : « Aissatou » (p.11) ; ils s'achèvent par : « Á demain » (p. 25). Le même constat se fait dans les autres chapitres. Observons ces énoncés des chapitres 5, 6, 7 et 11.

(3) « Je t'ai quittée hier en te laissant stupéfaite sans doute par mes révélations. » (USLL, P.30)

(4) « Tu te **souviens** de ce train matinal qui nous emmena pour la première fois à Ponty-ville, cité des normaliens dans Sébikotane. » (USLL, P.33)

(5) « Aissatou, je n'oublierai jamais la femme blanche qui, la première, a voulu pour nous un destin hors du commun. » (USLL, p.37)

(6) « Je **sais** que je te **secoue**, que je **remue** un couteau dans une plaie à peine cicatrisée ; mais que **veux-tu**, je ne **peux** m'empêcher de me ressouvenir dans cette solitude et cette réclusion forcées. » (USLL, p.55)

L'autre indice-témoin du genre épistolaire est la signature à la fin de l'œuvre le nom de la narratrice (expéditrice) : « Ramatouye » (USLL, p.165). La conjugaison de ces indices avec les temps verbaux semble rendre plus présente, dans la situation discursive, l'absence réelle de la personne à qui est destinée cette lettre, Aissatou. Qu'en est-il des temps verbaux observés dans ce corpus ?

1.2 Temps verbaux figurant dans le corpus

Notre corpus, en plus de la forte présence de l'indicatif présent (soit 1375 occurrences), comprend d'autres temps verbaux inégalement répartis. Y font objet d'emplois : le passé composé (150 fois), l'imparfait du mode indicatif (120 occurrences), le passé simple (40 fois). Quelques rares utilisations du futur simple, conditionnel présent, subjonctif, plus-que-parfait et du conditionnel s'y observent aussi. Les passages ci-après montrent cette pluralité temporelle :

(7) « Nos grands -mères dont les concessions **étaient séparées** par une tapade **échangeaient** journallement des messages. Nos mères se **disputaient** la garde de nos oncles et tantes. » (USLL, p. 11)

(8) « Nous, nous **avons usé** pagnes et sandales sur le même chemin caillouteux de l'école coranique. Nous **avons enfoui**, dans les mêmes trous, nos dents de lait, en implorant Fée- Souris de nous les restituer plus tard. » (USLL, ibid.)

(9) « Je t'**invoque**. Le passé **renait** avec son cortège d'émotions. » (USLL, P.12)

10) « On **parlera** longtemps du monde qui **suivit** le cortège funèbre. » (USLL, p.16)

Cette diversité d'emploi des temps verbaux participe de la mise en évidence des moments de vie de la narratrice dont les différentes phases, comprises dans un passé hétérogène, impactent encore fortement son contexte actuel non réductible à son seul personnage féminin. L'auteur ci-dessous cité fait du roman

francophone africain, une résurgence constante du passé, porté par l'usage d'un temps verbal particulier :

Les premiers romans africains francophones réécrivent le passé à travers des images ambiguës où se mêlent la nostalgie d'une histoire légendaire et le désir d'œuvrer à la renaissance d'une culture devant s'inscrire dans l'évolution de l'histoire. L'évocation du passé est reliée à un vécu réaliste, dépendant d'un contexte sociopolitique global et non de la condition particulière de l'écrivain. [...] le ton est celui d'un engagement politique et communautaire dans lequel les histoires individuelles ne sont que des moyens pour donner plus de réalisme au roman.

(Lajri 2010, p.85)

L'indicatif présent, dans notre corpus, ne constitue pas simplement un trait d'union entre le passé et le futur. Il y apparaît comme outil permettant de revivre le passé dans le présent actuel ; lequel s'ouvre finalement à tous les instants de la durée et aux différents contextes de vie peu reluisante. Le rapport au temps réel ou imaginaire se fait par l'emploi foisonnant de ce temps du verbe. Ce dernier dissimule, comme on le verra, des ressorts mobilisant sa contextualisation aux enjeux différentiels, en regard de la typologie de ses occurrences.

1.3 Justification et Typologie des occurrences de l'indicatif présent

Il convient, non sans redondance, de souligner que le support corputiel de cette étude retrace les péripéties d'une histoire révolue, mais relatée au présent du mode indicatif. Il comprend un emploi pluriel dudit temps verbal, comparativement aux autres identifiés. Nous avons relevé, reprecisons-le, 1375 occurrences du présent apparaissant dans des environnements syntaxiques non homogènes. Ce qui a permis d'observer leur typologie variable. Le choix de ce corpus a donc pour fondement l'emploi abondant du présent dans la discursivité narrative, orientée vers des faits rétrospectifs, passés voire à venir. La curiosité, face à ce phénomène, a conduit à se demander pourquoi les temps dits par excellence du récit (l'imparfait et le passé simple de l'indicatif) ne sont pas fortement utilisés dans *Une si longue lettre*. À l'observation, cette mutation vers l'usage excessif de l'indicatif présent n'est pas fortuite et sans incidence sur la configuration et la compréhension de cette œuvre. Robbe-Grillet (1963, p.31) fait remarquer à cet effet que : « [...] L'abandon du passé simple est corollaire du fait que raconter est devenu proprement impossible ; non que l'anecdote fasse défaut, c'est seulement son caractère de certitude, sa tranquillité, son innocence qui sont remis en question. » Ici le présent transcende les emplois habituellement constitués qui ressortissent à ses valeurs temporelle et sémantique classiques et limitatives. Il y fait objet d'une appropriation particulière. Aussi, apparaît-il comme un opérateur d'inter-discours qui, faisant passer l'univers romanesque imaginaire à un espace de discours-narration aux allures argumentatives, pose à l'échelle universelle des problèmes inhérents à un contexte géographique et socio-culturel précis. À travers les emplois récurrents du présent, l'auteure semble, de manière atemporelle, interpeller les consciences et susciter réflexion et

interrogation sur un ensemble de problématiques non discontinues, évoquées : polygamie, veuvage, traditions, etc. La quantification typologisée de ce tiroir verbal ne saurait être réduite au seul aspect temporel. Aussi se décline-t-elle en présent atemporel, présent de chronotypes ou instants de durée concomitants, présent rétrospectif ou prospectif, présent proverbial ou pédagogique, présent de description scénique, présent opérateur de séquences discursives, etc. L'analyse et interprétation de ces emplois contextuels nécessite que l'on s'interroge sur des procédés préalables ou puissanciers régissant les différentes actualisations du présent, conformément aux visées de discours du sujet actualisateur.

2. Procédés préalables à l'actualisation discursive de l'indicatif présent

L'étude en rapport au présent de l'indicatif paraît incontournable de sa genèse au plan mémoriel. Cela aide à comprendre la constitution et le fonctionnement de ce temps en discours. Pour Guillaume (1989, p.101), « La structure de la langue est au profond de nous-mêmes, une visibilité mentale que le langage traduit, allant au nécessaire et au suffisant, en dicibilité mentale, puis en dicibilité orale ou scripturale, puis en dire parlé ou écrit. » Le contenu et la forme du présent se structurent et se conçoivent puissanciellement selon le but de communication de celui qui s'en approprie. Autrement dit, la régulation en amont (langue ou pensée) détermine en aval (discours ou contexte d'emploi précis) la variabilité des observables du présent. L'hypothèse du présent pré-discursif conduit à considérer l'impact de la visée discursive conditionnant tout emploi d'un mot. Il convient ci-dessous de parler de l'univers expérientiel qui, faisant objet de regard, est le fondement de la conscience du temps de l'indicatif présent. Le cas échéant, nous présenterons les possibles représentations dudit temps verbal ; lesquelles sous-tendent ses emplois spécifiques (en actualisation).

2.1 *Univers expérientiel et regard comme conditionnant le choix d'un système temporel*

Cette articulation s'inspire du postulat husserlien de la structuration intrinsèque du monde phénoménal et de la portée du regard dans la construction de l'acte de langage. Elle permet de consolider l'idée selon laquelle le présent, en emploi, est la résultante d'un ensemble de mécanismes conditionnant au préalable son existence. Il s'agit, en effet, de l'expérience de l'homme sur le monde, sa manière de voir ledit monde et son univers de croyance motivant son expression de l'univers à travers le temps linguistique, en congruence avec son idiosyncrasie. *Une si longue lettre* est un espace de discours donnant à voir la donnée expérientielle de son auteure, c'est-à-dire son monde ou sa vision du monde. Ce dernier en tant qu'il constitue une substance, ce dont on parle, est d'abord objet de regard, au prisme d'une culture ou idéologie de l'être, avant de devenir objet de langage. Ainsi Ewané (2016, p. 101) écrit : « [...] L'activité langagière est une conversion des objets du monde sélectionnés, en représentations, celles-ci devant être en adéquation avec le regard du sujet parlant. » Une réalité du monde n'est pensable ou signifiable que si elle fait objet du regard particulier du locuteur. C'est ledit regard qui,

porté sur l'univers, tend à créer, susciter ou déclencher tout acte de langage comportant des temps verbaux, dont le présent de l'indicatif. La systématique temporelle française s'avère toujours inégalement distribuée dans un texte littéraire ou non. Cela, de notre point de vue, est le fait d'une sélection optionnelle, dépendamment de la manière dont ce qui doit être exprimé est regardé. L'imaginaire créatrice de l'auteure de notre corpus émane ainsi d'une expérience de vie observée ou vécue dans l'univers socio-culturel et politique sénégalais. Ce contexte fait objet de récit, parce qu'ayant été au préalable singulièrement visualisé. Cela aura conduit au choix du présent de l'indicatif, tant celui-ci est à même de rendre actuel, atemporel ou hypothétique les faits présentés dans *Une si longue lettre*. Ainsi on peut appréhender, dans l'assertion ci-après, l'importance du regard et de la représentation :

Pour parler du monde expérientiel, il faut d'abord enregistrer l'expérience mentalement, au moyen de la perception : sans la perception l'être humain ne saurait pas que le monde existait. Tout ce que nous disons de notre expérience immédiate du monde réel est nécessairement dit par nos perceptions ; quand nous parlons de ce que nous voyons, l'acte de langage est, d'une certaine manière, incident à nos perceptions.

(Hewson 1988, p. 74)

L'angle sous lequel Mariama Bâ entrevoit la polygamie et ses corollaires, ainsi que le statut de la femme africaine en général, ouvre une voie sur l'option pour l'indicatif présent, dont les représentations mentales, nécessaires, précèdent son actualisation concrète et différentielle.

2.2 *Regard sur le réel ou l'imaginaire et représentations mémorielles de l'indicatif présent*

Cette articulation s'inscrit dans la continuité de l'explication de ce qui est à la base de la dynamique discursive du présent. Elle tend à montrer que la conscience humaine a besoin de se représenter, au plan mémoriel, le temps linguistique ou verbal pour, à travers lui, exprimer ou caractériser le monde réel ou imaginaire qui est sous l'influence de la fluence du temps phénoménal ou cosmique. La mémoire sans cesse de l'existence du temps extérieur où s'inscrivent des faits, actions ou événements, conduit l'écrivain à construire, en pensée, la matière temporelle ou sémantique et la structuration syntaxique du présent de l'indicatif, actualisables comme telles. C'est dans la structure cognitive du locuteur que, à partir du regard particulier captant une réalité contextuelle, s'organisent les différents emplois du présent dans un discours littéraire ou non. Cela est d'autant plus vrai que Honeste (2005, p.69) fait savoir : « [...] l'expérience que le « moi regardant » a de la « chose regardée » ne peut être signifiante et comprise que si ce « moi regardant » en organise la représentation » L'expression, à travers le temps grammatical, des faits socio politiques, culturels et traditionnels dans *Une si longue lettre*, se fait préalablement aux saisies ou représentations du présent dans la pensée de la narratrice et/ou de l'auteure, qui se le représente, comme forme temporelle à

même de traduire toutes les temporalités et actualiser des faits décrits ou relatés.

Cette représentation mémorielle du présent donne de l'ordre à l'univers d'expérience, en ce sens qu'elle le spatialise en instants de temps, puissanciellement construits. C'est ce qui explique la survivance de la durée révolue dans le présent ou de la projection du présent dans l'avenir, le futur. Il y a donc lieu d'admettre avec Husserl (1996, p. 80) que : « Le temps ne nous attend pas hors de nous déjà tout organisé ; c'est la conscience de l'homme qui l'organise, du fait de sa présence dans l'univers. » C'est l'être humain qui ordonne, au prisme de sa subjectivité voire de sa culture, les réalités du monde en présent du futur, en présent du présent, de l'hypothèse ou en présent du passé. Ce processus d'expression de l'image-temps conçue et construite en pensée, se fait dans une perspective de faire ressortir une intention de communication précise, qu'actualise alors un usage particulier de l'indicatif présent en l'occurrence. Ce qui précède se lit davantage dans le raisonnement ci-après présentant comment avoir quelque chose à dire, impulse la variabilité tous azimuts du présent dans *Une si longue lettre*.

3 Des visées discursives à la contextualisation de l'indicatif présent dans la prose romanesque identifiée

Ce point s'intéresse, de manière plus concrète, au présent en contexte de discours. Il montre que la variabilité temporelle, sémantique de ce temps verbal est consubstantielle aux visées de communication de l'écrivaine Mariama Bâ. L'objectif est de sérier et analyser son appropriation individuée. Il s'agit, en d'autres termes, de voir comment le présent en emploi dans des différents environnements syntaxiques de *Une si longue lettre* constitue par l'opération de pensée de l'auteure, un élément ou prédicat central, essentiel de sémantisation plurielle et profonde de cet univers discursif. En tant que temps verbal se déclinant en personnes de conjugaison et pouvant exprimer plusieurs images-temps, son usage récurrent offre une large possibilité d'intelligibilité différentielle des discours en francophonie en général, en termes de séquentialisation temporelle des faits, de leur significativité dans le contexte historique d'hier, d'aujourd'hui voire d'à venir. Le présent apparaît ainsi tel un opérateur d'autres types de discours entrant dans la macro structure de la trame narrative. Toute chose qui dépend de la nature de visées commandant son actualisation. On en dénombre, dans l'œuvre ci-dessus évoquée, deux types régissant les occurrences du présent : la visée de temporalisation des faits et la visée de signification constructrice de séquences discursives dans l'espace romanesque répertorié.

3.1 Visées de temporalisation des faits en périodes de temps relativement distinctes

La notion de temporalité, au plan philosophique avec notamment Heidegger (1927), fait référence à la compréhension de la signification de la réalité humaine s'activant, de manière non discontinue, dans le temps universel que représente ou exprime le temps grammatical. Dans une perspective

typiquement linguistique ou grammaticale, elle précise les circonstances de temps d'une action, d'un fait ou d'un événement traduit par le verbe. Pour Benveniste (1974, p.72) : « C'est par la langue que se manifeste l'expérience humaine du temps. Ce que le temps linguistique a de singulier est qu'il est organiquement lié à l'exercice de la parole, qu'il se définit et s'ordonne comme fonction du discours. » La temporalisation est donc le fait de rendre temporel ou situer dans le temps cosmique, à travers un temps verbal donné, ce qui est avéré ou imaginé comme tel. Il est question de déterminer ici le type de relation qu'établit l'indicatif présent (employé dans *Une si longue lettre*) entre le temps réel de l'univers d'expérience de l'auteure et le temps imaginaire correspondant à l'univers fictif de sa création romanesque. S'il faille s'en convenir, il serait important de se demander si le présent, dans ce contexte, exprime des procès qui trouvent en eux-mêmes leurs propres termes ; ou alors ceux qui sont dynamiques et valent, selon les mots de Martin (1988, p.8), « *des périodes indéfiniment étendues* ». Dans notre corpus, il apparaît clairement que le présent ne se réduit pas, temporellement parlant, à l'expression d'un moment unique, confiné dans un contexte socio-culturel homogène. Il s'étend plutôt à toutes les périodicités de l'histoire de la femme africaine avant, pendant et après le temps de l'énonciation, mieux de l'écriture qui les énonce. Il s'observe à cet effet un usage du présent qui subsume concomitamment les instants de temps du présent, du passé et du futur ; le présent d'infinitude du temps ou de temporalités non exclusives ; le présent exclusivement rétrospectif ou prospectif et celui en rapport avec l'hypothèse. Les exemples ci-dessous illustrent ce qui précède :

- 11) « Tu me **connais** excessivement sentimentale. Ce qu'on exhibait de part et d'autre ne me plaisait pas du tout... » (USLL, P.10)
- 12) « Le passé **renait** avec son cortège d'émotions » (USLL, P.11)
- 13) « Notre longue pratique m'a enseigné que la confiance **noie** la douleur » (USLL, ibid.)
- 14) « Le bel âge **a** ses exigences de dignité » (USLL, ibid.)
- 15) « On ne **prend** pas de rendez-vous avec le destin. Le destin **empoigne** qui il **veut**, quand il **veut**. » (USLL, P.12)
- 16) « Si les rêves **meurent** en traversant les ans et les réalités, je **garde** intact mes souvenirs, sel de ma mémoire. » (USLL, p.11)

De ces illustrations, il se constate qu'en (11) et (12) un emploi du présent de l'indicatif non étroit, non limité à seul moment de la durée ou temporalité. « Connais » et « renait », conjugués respectivement à la deuxième et troisième personne du singulier, subsument et expriment simultanément les chronotypes, c'est-à-dire instants de temps du passé, présent et du futur. Le fait de dire : *tu connais* ou « *le passé renait* » ne coïncide pas absolument avec l'acte de discours qui l'énonce. Il y a, dans ces procès, une part infime d'accompli et d'accomplissement qui s'actualisent grandement dans le présent du contexte socio-culturel actuel de la narratrice. Dans la structure cognitive de cette dernière se côtoie, de manière non distincte, son sombre passé encore lié à sa vie présente, regardée comme devant se perpétuer prospectivement. Ce caractère dynamique du présent se traduisant par sa capacité d'expression simultanée

d'une étendue de temps allant du passé au futur, a conduit Guillaume (1970) à penser que ce temps verbal oscille entre le passé et le futur. Dans son fonctionnement discursif, il laisse voir une juxtaposition de la détension (image-temps accomplie, révolue) et de la tension (image-temps en pouvoir d'accomplissement) de l'image-temps. Le sentiment que le personnage, Ramatouya a pour Modou Fall, son époux décédé et les réminiscences de leur vie de couple plus ou moins reluisante, ne sont pas les faits correspondant au seul présent de maintenant, à travers lequel ils sont rapportés. Ils constituent à la fois le passé non révolu, qui impacte le présent d'une femme veuve à partir duquel s'entrevoir son existence à venir. Pour Moignet (1981), il apparaît incontournable que l'action exprimée à l'indicatif présent ait une part de l'image-temps déjà accomplie quelques instants avant l'acte de discours. Cette action s'étend également après ledit processus d'énonciation. Ainsi, les procès antérieurement présentés ne s'achèvent pas avec l'acte de discours qui les énonce.

En (13), (14) et (15) par contre, nous avons affaire à un présent qui supplante les époques de la durée : passé, présent et futur. En effet « noie », « a », « prend », « empoigne » et « veut », figurant dans les énoncés à caractère proverbial, font ressortir une certaine véracité en rapport au destin et à la confiance, tels qu'ils sont généralement conçus à travers le temps non focalisable sur un instant donné. Ces verbes semblent donc constituer des évidences sous forme de procès ne référant nullement à une temporalité précise et exclusive. La visée de discours, qui sous-tend cet emploi, est atemporelle. L'agent actualisateur met en évidence, à travers ces verbes au présent, une expérience de vie conjugale polygamique s'inscrivant dans la dynamique de la fluence du temps universel et permanent. Dans son opération de pensée, la polygamie est représentée comme un phénomène qui, transcendant le temps circonstancié, s'intègre dans toutes les périodicités de l'histoire africaine d'hier, d'aujourd'hui voire de demain. L'expression du temps non limité qui se lit à travers ces verbes est régie par une volonté de traduire une vérité regardée, comme située hors du temps restreint ou datable. On peut, dans ce sens, comprendre cette affirmation de Martin (1981, p.3) : « Une abondante littérature touche à ce qu'on peut appeler la structure temporelle des verbes [...] On appellera structure temporelle d'un verbe le rapport au temps des conditions de vérité ». C'est l'intention de communication qui confère au verbe conjugué une orientation temporelle restrictive ou élargie. Les contextes discursifs ci-après dissimulent les présents de l'indicatif aux visées temporelles situant les faits dans un passé plus ou moins révolu mais réactualisé ; et ceux regardés comme prospectifs, devant se réaliser dans un futur construit à partir du présent.

17) « Je **viens** de subir le coup de téléphone qui **bouleverse** ma vie. » (USLL, P.12)

18) « J'**écoute** des mots qui **créent** autour de moi une atmosphère nouvelle où j'**évolue** étrangère et crucifiée [...] Je m'**accroche** à mon chapelet. Je l'**égrène** avec ardeur en demeurant debout sur des jambes molles. Mes reins **battent** la cadence de l'enfantement. » (USLL, p.13)

19) « Le soir, **vient** la phase la plus déroutante de cette cérémonie du troisième jour. » (USLL, p.21)

En (17) les verbes au présent « vient » et « bouleverse » présentent les faits : coup de téléphone reçu et le trouble de la mort de Modou dans deux périodes de temps distinctes mais en corrélation. Il s'agit d'un passé récent dont le présent, marqué par le bouleversement psychologique de la narratrice, est en la conséquence. Dans l'énoncé (18), les indicatifs présents : « écoute », « créent », « évolue », « accroche », « égrène » et « battent » se meuvent dans une temporalité révolue par rapport à la situation actuelle de l'énonciatrice. Seulement, impulsés par une intention narrative d'actualisation, ces procès entrent dans le cadre de la description (narrativisée) du climat qui aura prévalu, suite à la mort de Modou Fall. Ce passé s'il est en une réalité d'un fait marquant, il n'est pas moins inactuel. Le sujet narrateur se le vit psychologiquement dans son présent de maintenant, comme un poids inextricable. Ces verbes permettent la survenance du passé dans le présent, et ce dans une perspective de réactualisation continue. Dans l'énoncé (18), « vient » offre une visualisation prospective de l'image-temps construite à partir du passé. Il s'agit d'un présent du futur du passé. Il exprime ce qui devait advenir à une période prospective du passé, postérieurement à la réalisation des autres faits dans ledit passé. En effet, la cérémonie du troisième jour dont il est question ici intervient dans le passé de la narratrice après que certains faits non moins importants ont eu lieu. Il y a dans cet emploi particulier du présent une volonté de faire voir l'enchaînement des événements dans un passé non homogène, parce que comprenant des réalités révolues ou non et celles qui, issue du passé, s'actualisent de manière non discontinue par de là le présent d'énonciation. Nous en convenons avec Charaudeau (1992, p.75) que : « *Le présent a une certaine extension temporelle.* » Ici celle-ci est conditionnée par le regard de l'écrivaine, Marima Bâ. En fonction de ce qu'elle entend véhiculer comme message par l'utilisation du présent, cette auteure lui attribue également une significativité particulière se déclinant en opérateur de séquences discursives.

3.2 Visée de signification constructive des séquences discursives à travers l'indicatif présent

L'activité de langage, ancrée dans un contexte socio-culturel, dépend préalable d'un ensemble d'opérations mentales, dont des unités linguistiques en surface du discours effectif en constituent des traces. Ce point est fondé sur l'idée que l'emploi récurrent du présent dans la trame narrative de *Une si longue lettre* est une construction de pensée de l'auteure. Il est question ici, au-delà du cadre temporel, de déterminer ce que dénote voire connote la forte présence du présent dans le récit des faits vraisemblablement en rapport au passé. Il s'avère que ce temps verbal, régi par une visée de dissimulation de l'imaginaire qui caractérise le discours romanesque, crée une illusion réaliste des événements relatés. Il passe pour être une stratégie de discours qui participe de la signification plurielle de l'œuvre identifiée d'une part ; et de la construction des

« séquences discursives » au sein du macrodiscours narratif d'autre part. Plusieurs signifiés d'effet se lisent à travers les séquences descriptive, narrative, argumentative, informative ou explicative, présentées ci-après.

20) « Modou étendu, déjà isolé du monde par un drap blanc qui l'**enveloppe** entièrement. Une main **s'avance**, tremblante, et **découvre** le corps lentement. J'**écoute** des mots qui **créent** autour de moi une atmosphère nouvelle où j'**évolue** étrangère et crucifiée. » (USLL, p.13)

21) « Les cris et pleurs qui m'**entourent**. Cette situation d'extrême tension **aiguise** ma souffrance et **persiste** jusqu'au lendemain, jour de l'enterrement [...]. Les femmes **s'affairent**, proches parentes. Elles **doivent** emporter à l'hôpital pour la toilette mortuaire encens, eau de cologne, coton. On **choisit** des pagnes riches et sombres pour recouvrir Modou. » (USLL, p.15)

22) « L'ascension **est** laborieuse sur le rude versant du savoir, à l'école des blancs. L'école primaire, si elle **prolifère**, son accès n'en **demeure** pas moins difficile. Elle **laisse** à la rue un nombre impressionnant d'enfants, faute de places. Entrer au lycée ne **sauve** pas l'élève aux prises à cet âge avec l'affermissement de sa personnalité [...]. L'université aussi **a** ses rejets exorbitants et désespérés. » (USLL, p.42)

23) « Allez leur expliquer qu'une femme qui **travaille** n'en **est** pas moins responsable de son foyer. Rien ne **va** si vous ne **descendez** pas à l'arène, que vous **avez** tout à vérifier souvent tout à reprendre : ménage, cuisine, repassage. Vous **avez** les enfants à débarbouiller, le mari à soigner. La femme qui **travaille** **a** des charges doubles aussi écrasantes les unes que les autres, qu'elle **essaie** de concilier. Comment les concilier ? Là **réside** tout un savoir-faire qui **différencie** les foyers. » (USLL, p.45)

Dans les énoncés (20) et (21), les présents du mode indicatif (en gras) paraissent réductibles à une double visée descriptive et narrative. En effet en (20), la narratrice interrompt momentanément le récit pour décrire la scène dont elle aura été témoin oculaire : le corps de son mari recouvert d'un linceul et l'atmosphère régnant autour dudit défunt. Les verbes au présent compris dans cet énoncé participent de la présentation (qui se veut objective) d'une réalité humaine déjà inerte, qui aurait marqué l'existence de plus d'une personne. En (21) il y a, par l'opération de pensée, l'intersection mouvante de la séquence descriptive dans la narration des attitudes et faits suscités par l'étalement de la dépouille : cris et pleurs qui entourent ; la souffrance qui persiste ; les femmes qui s'affairent, etc. Cette rétrospective chronologique se fait ici extraordinairement par le présent. Les verbes : « entourent », « aiguise », « persiste », « s'affairent » sont substituables au passé simple de l'indicatif, temps par excellence du récit. L'option de construire ici un passage narratif à partir de l'indicatif présent en rapport avec le passé est sous-tendue d'une intention de communication, à savoir : créer une illusion réaliste de la scène décrite et narrée pour susciter l'adhésion des lecteurs. Et Bessom (1993, p. 44) parlant de séquence narrative, de souligner : « L'exposé de l'information requiert un retour en arrière dans le temps, une prise de distance momentanée avec le monde actuel des acteurs de l'énonciation. Un changement de base énonciative peut alors se produire sous des modalités diverses, l'une d'entre

elles impliquant un changement de base temporelle. » En (22) et (23) il s'agit des constructions énonciatives aux valeurs argumentative et informative ou explicative respectivement. Les présents de l'indicatif qui y figurent acquièrent lesdites valeurs, préalablement construites dans la pensée du sujet parlant ou écrivant. Dans l'énoncé (22) notamment, le moi regardant saisit l'univers expérientiel de l'enseignement tel un donné à penser transcendant le temps ; d'où l'usage des présents : « est », « prolifère », « demeure », « laisse », « sauve » et « a » considérés dans ce contexte, comme présents argumentatifs. Car ils permettent à l'auteure de présenter la situation de l'école du blanc en Afrique, surtout d'en exposer son point de vue. En (23) nous avons affaire aux présents de l'indicatif informatifs ou à portée explicative d'un état de lieu en rapport à la lourde responsabilité de la femme africaine au foyer. Le présent, au-delà de ses valeurs temporelles non pré-déterminables, fait de l'univers du discours romanesque un microcosme d'exposition narrative, descriptive, argumentative, informative ou explicative des faits, situations ou réalités de l'imaginaire, regardés alors comme avérés, et en permanence contemporains.

Conclusion

Cette réflexion autour de la dynamisation discursive de l'indicatif présent *a*, au prisme de la démarche méthodologique guillaumienne, permis de voir que la forte implication de ce tiroir verbal, dans la narration en rapport avec le passé lugubre d'une vie de femme africaine au foyer polygamique, est consubstantielle aux visées de discours ou communication de l'auteure de *Une si longue lettre*. Le présent constitue un itinéraire temporel à travers lequel s'actualise le monde tel que l'écrivain en général se le représente en pensée, par opposition ou non à sa représentation commune propre à un contexte socio-culturel donné. La mémoire des temps lointains réinventée et actualisée par ce temps du verbe montre l'apport du sujet parlant dans la contextualisation différentielle du présent. Ce dernier s'intègre dans la dynamique de construction et appréhension plurielles de la portée actualisant l'œuvre romanesque à travers les époques : hier, aujourd'hui et à venir. La prise en compte du liage entre le plan mémoriel et le contexte de discours où le présent de l'indicatif s'actualise singulièrement, s'avère importante pour l'intelligibilité suffisante du roman francophone, à partir des occurrences du temps verbal susmentionné. Par son truchement (l'emploi du présent), la problématique de la polygamie en Afrique s'inscrit dans les temporalités diverses, mais sans cesse actualisables dans les périmètres contemporain et moderne de ce continent plus ou moins encore respectueux de ses valeurs d'antan.

Références bibliographiques

- Benveniste, E. (1974). Problèmes de linguistique générale, Paris, Gallimard
- Bossom, M-J. (1993). Les valeurs du présent dans le discours expositif. *Langue française*, Larousse, Paris, (97), 43-59.
- Charaudeau, P. (1992). Grammaire du sens et de l'expression, Paris, Hachette.
- Ewané, F. C. (2016). Genèse et quantification des substantifs du français. Enjeux d'une approche guillaumienne, Paris, Harmattan.

- Grevisse, M. (1988). *Le bon usage. Grammaire française*, Paris, Duculot.
- Guillaume, G. (1970). *Temps et verbe. Théories des aspects, modes et des temps*, Paris, Champion.
- Guillaume, G. (1989). *Leçon de linguistique de Gustave Guillaume 1946-1947, séries E, Grammaire particulière du français et grammaire générale(II)*, Québec, Presses universitaires de Lille.
- Heidegger, M. (1927). *Être et temps*. Paris, Gallimard.
- Hewson Jespersen. (1988). *L'incidence interne du substantif.*, Québec, Les presses de l'université de Laval, *Revue québécoise de linguistique*, (1), 73-83.
- Honeste Marie Luce 2005. « Théorie des schémas conceptuels intégrés : un prolongement de la théorie guillaumienne ? *Langue française*, Paris, Larousse, (147), 68-83.
- Husserl, E. (1996). *Leçon pour une phénoménologie de la conscience intime du temps*, Paris, PUF.
- Martin, R. (1987). *Langage et croyance. Les univers dans la théorie sémantique*, Bruxelles, Madarga.
- Moignet, G. (1981). *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.
- Nadra, L. (2010). *Le temps, la mémoire et la nostalgie dans le roman africain. Le temps dans le roman du xx^{ème} siècle*, Paris, Presses universitaires de Rennes, (145), 85-94.
- Serbat, G. (1988). *Le prétendu 'présent' de l'indicatif : une forme non déictique du verbe. L'information grammaticale*, Paris, *Persée*, (38), 32-45.
- Touratier, C. (1996). *Le système verbal français.*, Paris, Armand Colin.